



Comment formuler correctement une mise en demeure?

Par **Caro62**, le **27/05/2008** à **21:40**

Bonjour,

Il a deux ans mon compagnon avions rompu. Ma mère lui avait prêté 700 euros pour qu'il s'en sorte dans ses comptes et moi j'avais versé le chèque de caution de 1060 euros pour la maison en location. Lorsque nous nous sommes séparés il nous a fait à chacune une lettre de reconnaissance de dette.

Aujourd'hui rien n'ai fait, uniquement un chèque de 100euros à ma mère il ya un an. Je me suis renseignée auprès d'un avocat qui m'a it dans un premier dans de lui envoyer un lettre de mise en demeure afin de lui réclamer mon argent.

Je n'arrive pas trop à formuler cette lettre avec les termes juridiques exacts.

Serait-il possible d'avoir un modèle ou pouvez vous m'informer?

Merci par avance

Cordialement

Caroline

Par **Jurigaby**, le **27/05/2008** à **21:57**

Bonjour.

Vous n'êtes pas obligé de brandir tous les textes juridiques dans votre lettre.

Simplement, intitulez là "mise en demeure" (écrit en gros), et résumez la situation de la manière la plus détaillée possible.

A tel date, Mme. X a prêté de l'argent à M. X", une reconnaissance de dette a été établie.

Selon l'article 1184 du code civil, il doit vous rembourser la somme.

Enfin, vous le menacez de poursuite s'il ne paie pas.

Par **Caro62**, le **29/05/2008** à **08:24**

Bonjour,

Je vous remercie beaucoup pour votre réponse et votre aide.

Sincèrement

Caroline

Par **Caro62**, le **11/06/2008** à **15:37**

Bonjour,

Je reviens à nouveau sur mon affaire...

Je n'ai pas reçu l'accusé réception de ma lettre que dois-je faire?

j'engage la procédure?

Par **Jurigaby**, le **11/06/2008** à **16:21**

Bonjour.

S'il n'est pas allé chercher la lettre, il est réputé en avoir pris connaissance..

Donc, vous pouvez télécharger un formulaire en injonction de payer sur le site du ministère de la justice.

Si vous avez un soucis dans la rédaction de la lettre, revenez nous voir.

Bonne journée.

Par **Caro62**, le **20/06/2008** à **10:53**

Bonjour,

Vers quel tribunal je dois me diriger? de proximité ou d'instance?

En fait il me doit 1060 euros et il doit à ma mère 600 euros et je compte régler dommage et intérêts.

Merci par avance

Cordialement